

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 10 avril 1970

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

L'ÉNERGIE

ANNONCE DU PROGRAMME D'AIDE À L'USINE D'EAU LOURDE DEUTÉRIUM

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je désire annoncer que le gouvernement du Canada a décidé de mettre à la disposition de la province de Nouvelle-Écosse une aide de quelque 41.4 millions de dollars qui lui permettra de mettre en état l'usine d'eau lourde Deutérium, à Glace Bay.

J'ai informé le premier ministre de la Nouvelle-Écosse que l'Énergie atomique du Canada Limitée a reçu l'autorisation de négocier un accord avec la province formulant les détails de deux des trois formes d'aide que le gouvernement du Canada est prêt à fournir.

[Traduction]

Le gouvernement du Canada est prêt à autoriser l'accord en question à condition, tout d'abord, que l'EACL soit satisfaite du choix d'un nouvel exploitant ainsi que des attributions et pouvoirs conférés à ce dernier et des dispositions qu'il envisagera pour remettre l'usine en état; et, en second lieu, que l'EACL soit satisfaite des arrangements que la province de Nouvelle-Écosse a pris, sauf erreur, avec Jerome Spevack pour dégager la province de certaines obligations en matière de secret et garantir que le gouvernement du Canada, entre autres, ne sera pas exposé à quelque réclamation que M. Spevack aurait pu produire à défaut.

Je dois souligner que le contrat actuellement en vigueur entre l'EACL et Deutérium prévoit la livraison de 5,000 tonnes d'eau lourde au prix moyen d'environ \$18.50 la livre. La production, de l'ordre de 400 tonnes par an, devait démarrer en mai 1968 pour se poursuivre pendant douze ans et demi à compter du 1^{er} octobre 1969.

L'EACL est actuellement autorisée à proposer un prix de \$20.50 la livre pour l'eau lourde que doit produire l'usine Deutérium. Cela entraînera un supplément de quelque 20 millions de dollars par rapport au prix actuel du contrat.

La seconde proposition porte sur le versement d'une somme de 16.4 millions de dollars à titre de paiement anticipé pour une année de production d'eau lourde.

La province a demandé le versement préliminaire d'une subvention d'encouragement de 5 millions de dollars en vertu de la législation sur l'ADR. Cependant, étant donné la forme actuelle de cette législation, une telle subvention ne serait payable que lorsque l'usine en serait au stade de la production commerciale et au cours des années ultérieures.

J'ai néanmoins informé le premier ministre, M. Smith, que, sous réserve d'une entente sur les points auxquels je viens d'indiquer, le gouvernement fédéral était disposé à solliciter l'autorisation du Parlement en vue du versement par étapes d'une telle subvention, pendant la durée des travaux requis pour assurer la mise en route des opérations de l'usine.

Les députés se rappelleront que la première livraison d'eau lourde en provenance de cette usine devait être faite en 1966. Comme aucune livraison n'a encore eu lieu, le Canada a été forcé d'acheter de l'eau lourde aux États-Unis, ce qui a grevé d'une somme additionnelle de quelque 25 millions de dollars le coût de son programme d'énergie nucléaire.

• (11.10 a.m.)

En résumé donc, nous sommes prêts à prendre les dispositions nécessaires en vue du paiement anticipé d'une première somme de 16.4 millions de dollars, et du versement d'une subvention de développement de 5 millions de dollars, ainsi que d'un montant additionnel de 20 millions de dollars à titre de contribution au coût global du projet, contribution qui sera répartie sur la période entière du contrat; ces mesures visent à assurer la mise en route des opérations d'une usine dont le produit est nécessaire à la poursuite des activités engagées dans le cadre de l'établissement d'un réacteur nucléaire au Canada, ainsi qu'à alléger le fardeau financier de mise en route de ces opérations, fardeau qui, comme l'ont déclaré les autorités de la province, serait effectivement très considérable si elles devaient l'assumer sans l'aide du gouvernement fédéral.

Nous avons la conviction que les propositions ainsi formulées par le gouvernement du Canada aideront la province à remettre l'usine en état, mais j'aimerais faire remarquer que, selon les renseignements communiqués par la province, il faudra compter encore annuellement sur une insuffisance de capital,